

Demande déposée le 06/02/2023

N° DP 063 214 23 G0017

Par :	Monsieur BERNARD Sébastien
Demeurant à :	17 rue de Longues 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	17 rue de Longues 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Référence cadastrale :	214 ZD 809
Nature des Travaux :	Installation panneaux photovoltaïque en toiture

**Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE**

VU la déclaration préalable présentée le 06/02/2023 par Monsieur BERNARD Sébastien.

VU l'objet de la déclaration :

- pour Installation panneaux photovoltaïque en toiture ;
- sur un terrain situé 17 rue de Longues à LES MARTRES DE VEYRE.

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021, et notamment le règlement de la zone UG.

Vu l'affichage en mairie, le 13/02/2023 de l'avis de dépôt du présent dossier.

**ARRETE**

*Article 1* : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

A LES MARTRES DE VEYRE, le

Le Maire,



23/02/2023  
par délégation  
*Pham*  
L'Adjoint au Maire,  
Catherine PHAM

**NOTA BENE** : 1 - La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes d'urbanisme. Si tel était le cas, un avis d'imposition vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

2 - Dès l'achèvement des travaux, il est impératif de déposer en mairie la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT – cerfa 13408 téléchargeable sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*